



Carte consulaire, une soit disons enquête.

Par **Brahim57**, le **14/11/2010** à **17:34**

Bonjour,
Voilà j'ai un petit soucis avec un consulat Algérien en France.
Ayant été inscrit sur les papiers de mes parents (étant mineur),
je n'ai pas été inscrit en Algérie donc je ne voyais pas l'intérêt de faire mes papiers Algériens jusqu'au jour où j'ai décidé de me marier.
Me rendant au consulat en question, je présente la carte consulaire de mon père
car inscrit là-bas depuis toujours et les documents demandés, l'agent consulaire me dit que ma future carte consulaire ne peut pas être faite le jour même car une enquête doit être faite pour voir si je ne suis pas inscrit dans un autre consulat de France. (chose complètement absurde)
Je veux bien si aucun membre de famille n'était inscrit mais moi j'ai mon père, ma mère, mes frères et sœurs inscrits là-bas donc je ne comprends pas.
Si quelqu'un aurait des infos, ça serait pour moi un grand soulagement.
Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **14/11/2010** à **18:17**

C'est normal, puisque vous êtes majeur, vous avez pu vivre ailleurs, vous avez donc pu vous inscrire sur un autre consulat.

Par **Brahim57**, le **14/11/2010** à **21:56**

Merci pour votre réponse mais je n'ai jamais entendu parler d'enquête.
Enfin...